



## REGLEMENT – 3H de Succieu - Edition 2017

L'association Sport et Nature de Succieu est heureuse de vous proposer cet événement sportif et festif sur la commune nature de Succieu. Nous vous attendons, amis vététistes pour cette troisième édition sur un circuit fermé d'environ 4kms où vous pourrez jauger de votre forme mais aussi venir partager un moment convivial dans un esprit d'équipe en famille ou entre amis.

Les vététistes sont tenus de respecter le code de la route

Le port du casque à coque rigide est obligatoire du départ à l'arrivée pour tous les concurrents et lors des reconnaissances et échauffements.

Les participants doivent obligatoirement présenter une licence UFOLEP VTT en cours de validité ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1an.

Le directeur de l'épreuve peut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.

Tout vététiste se doit d'obtempérer aux ordres du directeur de l'épreuve.

Il est interdit de tirer ou pousser un vététiste ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ces chances

Les relais entre équipiers s'effectuent dans la zone unique de relais, aucun relais n'est possible sur le circuit.

**Lors de l'épreuve, il est interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre sens. Des points de contrôles seront placés le long du parcours, tout manquement entraînera la disqualification du pilote.**

**En cas d'incident mécanique, le concurrent devra réparer sur place sans assistance ou continuer jusqu'à la ligne d'arrivée**, dans le sens du parcours, où il pourra passer le relais à son équipier.

Un ravitaillement est prévu pendant toute la durée de l'épreuve.

L'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve par mesure de sécurité.

Les équipes qui désirent participer, doivent adresser un bulletin d'inscription dûment rempli accompagné de la photocopie d'un certificat médical datant de moins de 1an de non-contre-indication à la pratique du VTT ou d'une licence de cyclisme et d'un chèque couvrant les frais d'inscription avant le 20 Septembre 2017 . Inscription sur place possible dans la limite du nombre d'équipage maximum (100 équipages).

Le retrait de la plaque de cadre ou du dossard se fera à partir de 9H30 (salle des fêtes de Succieu)

### Epreuve famille ( 6-8 ans) :

**Chaque participant né en 2009,2010 et 2011. Cette épreuve se fera en équipe de 2 pilotes (adulte/enfant ou 2 enfants) roulant ensemble sur un parcours sans difficultés d'une longueur <1000m . Le départ sera donné en ligne à 10H00 pour une épreuve d'une durée d'environ 20 minutes.**

### Epreuve famille ( 9-14 ans) :

**Chaque participant né entre 2008 ou avant. Cette épreuve se fera en équipe de 2 pilotes (adulte/enfant ou 2 enfants) roulant en alternance sur un parcours sans difficultés d'une longueur d'environ 1.2kms . Le départ sera donné en ligne à 10H45 pour une épreuve d'une durée d'environ 45 minutes.**

Les concurrents doivent être en possession d'une Responsabilité Civile et individuelle d'Accident garantissant les risques inhérents à leur participation aux « 3 heures de Succieu »

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris de matériel.

Merci de respecter notre commune et l'environnement en ne jetant ni papiers ni déchets dans la nature, des poubelles seront installées à cet effet.

L'inscription vaut acceptation entière du règlement de l'épreuve